

12 CHU'mag

NUMÉRO

MAI / JUIN 2009

LE JOURNAL D'INFORMATION
DES FEMMES ET DES HOMMES DU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

LA
KINÉSITHÉRAPIE
AU CHU
p.10



DOSSIER

Premiers résultats
du Plan de Déplacement du CHU

PAGE
11

Mission mains propres
« Sauvez des vies : lavez-vous les mains »

PAGE
15

Espace des usagers

C H U

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
SAINT-ÉTIENNE

ACTUALITÉ MÉDICALE



L'unité Neuro-Vasculaire : une unité indispensable pour la prise en charge des AVC

2

L'accident vasculaire cérébral (AVC) constitue dans les pays occidentaux un véritable problème de santé publique : 130 000 nouveaux cas surviennent chaque année en France, un chiffre qui va s'aggraver avec le vieillissement de la population. Pourtant la prise en charge dans une unité spécialisée réduit de 30% la mortalité et la sévérité du handicap. C'est pourquoi le CHU de Saint-Étienne s'est doté depuis peu d'une unité Neuro-Vasculaire (UNV).

Cette nouvelle unité, comprenant 22 lits, a ouvert fin avril-début mai. Elle dépend à la fois du Pôle NOL (Pr Bernard Laurent, Pr Jean-Christophe Antoine) et du Pôle MULTI (Pr Hervé Décousus, Pr Patrick Mismetti, Pr Jean-Claude Bertrand). L'équipe médicale de l'UNV est composée du Dr Pierre Garnier (coordonateur de l'unité), du Dr Stéphanie Demasles et du Dr Magali Epinat.

L'unité comprend 4 lits de soins intensifs (sur les 22 lits), située au 2^{ème} étage dans le bâtiment A à l'Hôpital Nord, plus un lit de soins intensifs AVC situé à l'HMU, permettant une prise en charge en urgence du patient souffrant d'un AVC. Pendant les trois premiers jours de la phase aiguë, le diagnostic est posé et un traitement est mis en route en urgence par l'équipe médicale disposant de compétences neurovasculaires et présente 24 h / 24. Parallèlement, le patient bénéficie d'une surveillance sous scope et par caméra vidéo. Une fois stabilisé, il demeure dans l'unité pour finaliser le bilan : recherche de la cause de l'AVC, mise en place d'un traitement de fond, contrôle des risques vasculaires, rééducation. L'objectif est d'éviter la récurrence de l'AVC, de limiter les séquelles et d'améliorer l'état du patient avant son retour à domicile grâce à une équipe pluridisciplinaire formée à la prise en charge des AVC (médecins, infirmières, aides-soignantes, kinésithérapeutes, diététicienne, orthophoniste, assistante sociale,...). Cette équipe joue également un rôle essentiel en matière de prévention afin d'éviter des récurrences chez les victimes d'AVC. En effet, il s'agit de patients présentant souvent des facteurs de risques : hypertension, tabagisme, cholestérol, diabète,...

L'unité travaille en étroite collaboration avec la régulation du centre 15, le service des Urgences, le Plateau technique radiologique et cardio-vasculaire pour les investigations complémentaires, dès la phase aiguë et le service de rééducation pour la prise en charge rééducative et l'orientation du patient après le passage dans l'Unité Neuro-Vasculaire. Cette collaboration concerne également les services de Chirurgie cardio-vasculaire et de Neurochirurgie

Un diagnostic d'AVC effectué rapidement avec une surveillance accrue du patient ainsi qu'un traitement administré le plus tôt possible, comme c'est le cas dans une unité Neurovasculaire, donnent au patient toutes ses chances de récupération. Les conséquences sont aujourd'hui encore graves puisque les AVC sont responsables de la 3^{ème} cause de mortalité, de la 2^{ème} cause de démence et de la 1^{ère} cause d'handicap acquis chez l'adulte (75% des survivants ont des séquelles définitives). Certains traitements tels que la thrombolyse peuvent améliorer le pronostic de ces patients à condition que le traitement soit administré dans les 3 premières heures après le début des signes cliniques. C'est pourquoi il est primordial, dès les premiers signes de suspicion d'un AVC, de contacter le Centre 15.



ÉDITO

SOMMAIRE

Actualité médicale p.2

*L'unité Neuro-Vasculaire :
une unité indispensable
pour la prise en charge des AVC*

Éditorial p.3

Actu CHU p.4-5

Projet d'établissement p.6-7

*- Quelques explications
sur le volet Système d'Information
- L'informatisation du circuit
du médicament : une application
concrète du Système d'Information*

Publireportage p.8

Crédit Mutuel Professions de Santé

Plan de retour à l'équilibre.. p.9

Quelques clés pour comprendre le PRE

Ces métiers

qui font l'hôpital..... p.10

*Coup de projecteur
sur la kinésithérapie au CHU*

Hygiène p.11

*Mission mains propres
« Sauvez des vies :
lavez-vous les mains »*

Dossier p.12-13

*Premiers résultats du Plan
de Déplacement du CHU*

Innovation p.14

*L'hadronthérapie, une thérapie
très innovante*

Usagers p.15

Espace des usagers

Rétablir nos comptes est l'affaire de tous

Le plan de rétablissement des comptes du Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne a été voté en Conseil d'Administration du 23 janvier dernier. Il a permis d'obtenir des financements complémentaires très importants améliorant les résultats de l'exercice.

Ce plan de rétablissement concerne tout les acteurs de notre institution.

Aide en organisation. Afin d'aider les pôles à mieux organiser leur offre de soins, en accord avec l'Agence Régionale de l'Hospitalisation qui a proposé d'en assurer le financement, une convention a été passée avec l'Université Jean-Monnet, afin de mettre en œuvre des solutions basées sur les propositions venant du terrain, c'est-à-dire des agents concernés.

Aide en gestion pour les pôles. Par ailleurs la gestion a été renforcée par redéploiement interne. Rappelons en effet que la loi nous fait obligation de doter chaque pôle d'un assistant de gestion à temps plein. Ces moyens sont actuellement limités en général à un assistant mi-temps. Ils sont aujourd'hui complétés, dans la limite réglementaire, par des chargés de mission travaillant au sein de 3 centres de gestion au service des pôles.

Tout le monde est concerné : au-delà de ces exemples, le plan de rétablissement de nos comptes concerne tout le monde.

Pourquoi ?

Parce qu'à l'échelle d'un ensemble aussi important et aussi complexe qu'un grand hôpital, chaque agent peut contribuer très modestement et à son niveau à cet objectif, car les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Les cuisiniers donnent l'exemple. La cuisine centrale du Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne, avait déjà organisé la centralisation de ses préparations dans une UCP « unité centrale de production ». Cette étape importante en avait fait un outil moderne et performant dans le paysage des hôpitaux français. Mais les personnels de cuisine relèvent le défi et veulent aller plus loin ! Ils ont proposé un plan d'économie permettant de réaliser plusieurs centaines de milliers d'euros de réduction de dépenses et d'achat alimentaires. Ils recherchent par ailleurs des débouchés pour leur production, auprès de clients publics ou para public du secteur social, sanitaire ou des collectivités territoriales.

Ils suivent ainsi le schéma général du Projet d'Établissement Plan de Retour à l'équilibre voté : réduire nos dépenses et augmenter nos recettes.

D'autres projets sont en cours dans tous les domaines, clinique, médico techniques et logistiques. Leur efficacité sera bien sûr étudiée et CHU'mag vous en informera au fur et à mesure de l'avancement des projets.

Robert Reichert
Directeur Général

CHU

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
SAINT-ÉTIENNE

Directeur de la publication : **Robert Reichert** - Rédactrice en chef : **Isabelle Zedda** - **Ont contribué à ce numéro :** Stéphanie Bardou (société EFFIA), Chantal Cuer, Clément Caillaux, Ghislaine Courbon, Myriam Montélimard, Audrey Pêtre, Sara Revil, Olivier Savart. Photos : Isabelle Duris, Alain Jacon, Jean-Marc Pils. Maquette, mise en page et impression : Créée communication - Imprimé sur papier offset 110 g - Tirage : 6500 exemplaires.

CHU de Saint-Étienne - Direction générale - 42055 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2 - Tél. 04 77 12 70 13 - E-mail : isabelle.zedda@chu-st-etienne.fr - Site : www.chu-st-etienne.fr



La remise officielle des clés du véhicule adapté pour les enfants hospitalisés en Médecine Physique et de Réadaptation pédiatrique a été l'occasion d'une rencontre particulièrement conviviale le 22 avril dernier. Associations, familles, enfants hospitalisés, personnels de l'unité de MPR pédiatrique rassemblés autour du Pr Vincent Gautheron (chef du service), professionnels du CHU et notamment Bernard Crozat (directeur général adjoint) et Jacqueline Nayme (conseillère municipale auprès des personnes handicapées), se sont retrouvés pour fêter l'acquisition de ce véhicule utilitaire et remercier les généreux donateurs : le *Club Kiwanis* de Saint-Étienne

et la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France qui l'ont financé chacun pour moitié - et l'association *42 sourires d'enfants* qui a offert la carte grise. Un coup de chapeau également à Patrice Chenevard, attaché d'administration, et Marie-Hélène Siedlik, cadre de santé de l'unité, qui ont permis, grâce à leur persévérance, cette acquisition ! Le véhicule qui peut transporter 6 personnes et un fauteuil roulant permettra aux enfants, souvent hospitalisés pour de longues périodes, de s'évader un peu de l'univers hospitalier. Les petits patients de Pédiatrie et de Pédopsychiatrie pourront également en bénéficier.



rendez-vous à noter sur vos agendas

Le CHU de Saint-Étienne organise les états généraux de la bioéthique

**jeudi 25 juin de 14 h 30 à 19 h 00 - amphithéâtre A
Institut de Formation en Soins Infirmiers - Hôpital Bellevue**

L'objectif de cette rencontre est d'informer, faire comprendre et faire réfléchir un public le plus large possible autour de plusieurs thèmes, en vue de la révision de la loi de bioéthique avant 2011.

Outre les professionnels de santé, le grand public sera convié à venir échanger sur des thèmes comme le diagnostic prénatal, la gestation pour autrui ou le développement de la médecine prédictive.

Des professionnels renommés interviendront tout au long de l'après-midi. Le programme préparé par le comité d'éthique du CHU et son président, le Pr Patrice Queneau vous sera communiqué sur les sites intranet et internet.

rester en forme

Dans le cadre des Rencontres de la forme, la section « Athléforme » au sein du *Coquelicot 42*, vous propose :

- une conférence gratuite ouverte au public, avec notamment le Pr Jean-Claude Barthélémy et le Dr Frédéric Roche du CHU de Saint-Étienne, mercredi 17 juin de 20 h à 22 h amphithéâtre Denis Papin à Saint-Étienne (comment préserver votre cerveau et votre cœur, les facteurs à risques,...).
- une journée grand public pour tester votre forme samedi 20 juin de 9 h 30 à 17 h 00 au stade Geoffroy Guichard (initiation sportives, rencontres avec des professionnels de la santé,...).

Le programmes détaillé des « Rencontres de la forme 2009 » sera publié sur nos sites intranet et internet.



Un goûter-dédicaces

Le 5 mars dernier, à l'initiative de l'association « un maillot pour la vie », des sportifs de haut niveau stéphanois ont rendu visite aux enfants hospitalisés en Pédiatrie et en Chirurgie infantile. Les enfants ont passé une après-midi inoubliable en compagnie des sportifs qui ont participé aux nombreux jeux organisés par l'association « un maillot pour la vie ». Cette association, soutenue notamment par la MACSF, sillonne les hôpitaux de France pour apporter joie et bonne humeur aux enfants malades.



ÇA S'EST PASSÉ AU CHU

« Je me déguise à ma guise... »

Les deux crèches du personnel du CHU s'habituent à leur nouveau rythme de travail depuis le changement d'organisation.

Toute fête traditionnelle permet un temps d'animation avec les enfants. Cette année, carnaval n'a pas failli à la tradition... Contrairement aux carnivals précédents, aucun thème

particulier n'a été proposé, la simplicité était de mise. En effet, les enfants, aidés de papa et maman ont été très fiers de se déguiser avec leurs atours personnels et l'ensemble du personnel les a accompagnés. L'après-midi, après un copieux goûter de crêpes au chocolat, la fête a battu son plein : les enfants



se sont réunis et s'en sont donnés à cœur joie pour la traditionnelle bataille de confettis suivie de rondes et de danses.

Le 21^e colloque en soins infirmiers a fait son zénith

Comme chaque année, le colloque en soins infirmiers

connait un succès jamais démenti. Le 21 avril dernier, il a réuni plus de 1 200 professionnels de la santé autour des pratiques et de l'expérience d'équipes soignantes venues de différents horizons. Les thèmes étaient très variés : l'incontinence urinaire, les problèmes de mémoire et de démence, faire

la toilette d'un patient lorsque l'on est élève infirmier, prendre soin du résident en EHPAD, être infirmière dans un CDAG-CIDDIST, que se passe-t-il dans la salle d'attente d'un « psy ». Toutes ces interventions sont consultables sur nos sites intranet et internet.



Prévention des risques domestiques

La MACSF vous propose une animation autour des risques domestiques **jeudi 18 juin entre 11 h 30 et 14 h 00** restaurant du personnel (cafétéria) de l'Hôpital Nord.

Vous découvrirez une maison géante, telle que la voit un enfant de 2 ans. Vous pourrez monter sur une chaise deux fois trop grande pour vous. Une fois cette action accomplie, vous vous verserez un verre d'eau avec une bouteille géante. Bref, de la bonne humeur garantie certes, mais surtout une prise de conscience « en situation » qu'à 2 ans tout n'est pas faisable. Une manière originale de sensibiliser les parents sur les accidents domestiques.



projet
d'établissement

Quelques explications sur le volet Système d'Information

6

« Pour l'année 2009, nous expliquons Jean-Christophe Bernadac – directeur du Système d'Information, nous allons donner la priorité aux projets d'informatisation qui contribuent au plan de retour à l'équilibre financier de notre établissement. Une première étape pour accompagner cette démarche est la mise en place d'outils produisant des tableaux de bords concernant notre activité et nos coûts (projet décisionnel). Ce projet, initialisé en 2007, a été renforcé à partir de septembre 2008 et contribue à répondre aux enjeux issus de la nouvelle gouvernance et de la mise en œuvre des pôles, ainsi que de l'économie de gestion. Le portail décisionnel « InfoView », que nous avons ouvert au 4^{ème} trimestre 2008, est une première réalisation concrète qui découle de ce projet ».



Concernant le volet SIH du Projet d'établissement 2008/2012, un certain nombre de thèmes ont été retenus. Ils ont pour objectif de contribuer à l'efficacité et à la rigueur dans la gestion des moyens et des ressources de notre CHU :

- > **L'informatisation du circuit du médicament** allant jusqu'à la production des fichiers nominatifs des molécules onéreuses et du dossier médical informatisé. Le déploiement du logiciel CristalNet a déjà commencé pour ce projet (voir article page suivante).
- > **L'informatisation systématique et à la source de tous les actes jusqu'à leur intégration dans la base de données du Programme de Médicalisation des systèmes d'Information du CHU.**
- > **L'informatisation de la facturation des consultations externes.**
- > **L'informatisation de la comptabilité analytique par séjour.** Il s'agit du prolongement du projet décisionnel sur lequel la Direction du Système d'Information travaille avec la Direction de l'audit interne et du contrôle de gestion.
- > **L'archivage et mise à disposition d'images médicales et d'enregistrements physiologiques en interne et en réseau (PACS)**
Un financement a été demandé dans le cadre du plan hôpital 2012, justifié par les besoins internes et par le rôle d'animation que joue le CHU de Saint-Étienne au sein du comité de bassin de la Loire sur l'imagerie.
- > **La rénovation des logiciels de gestion des ressources humaines, des effectifs et de la paye.**
Ce projet a été initialisé en juillet 2008 avec un appel à participation au niveau des directions concernées et des pôles. Les nouveaux logiciels ont été acquis début 2009 pour une mise en production (nouveau système de paye) au 1^{er} janvier 2010.



L'informatisation du circuit du médicament : une application concrète du Système d'Information

Le circuit du médicament à l'Hôpital doit répondre à des exigences réglementaires et aux engagements du Contrat de bon usage. Les prescriptions doivent être nominatives, écrites et signées du médecin. Le pharmacien est tenu d'effectuer une analyse des ordonnances pour détecter les éventuels surdosages, interactions médicamenteuses et incompatibilités. L'infirmière administre alors les médicaments conformément à la prescription du médecin, sans qu'il y ait de recopiage.

A fin de sécuriser le circuit du médicament, le CHU de Saint-Étienne a fait le choix du logiciel CristalNet, au printemps 2008. Cet outil était déjà utilisé aux HCL et au CHU de Grenoble (voir CHU'mag n°9 page 2).

Le Dr Pierre Brunel, chef de service de la Pharmacie, et le Dr Nadine Casimir, pharmacienne, expliquent à CHU'mag que la prescription médicale informatisée a débuté en juillet 2008 dans deux services de soins. Elle est actuellement en phase de déploiement et 400 lits devraient en bénéficier fin 2009, conformément aux exigences du contrat de bon usage (soit 40% des lits de Médecine, Chirurgie et Obstétrique). Grâce à l'informatique, les pharmaciens du CHU ont désormais accès aux ordonnances mais aussi au dossier patient commun et aux résultats de biologie. Toutes ces informations leur sont très utiles pour valider les prescriptions médicales. Une boîte de dialogue leur permet ensuite de transmettre leurs commentaires aux médecins.

« L'informatisation du circuit du médicament est un progrès considérable, affirme le Dr Pierre Brunel, notamment en termes de sécurité et de partage des informations. De plus, chaque acte est tracé »

« CristalNet propose également de nombreux autres modules qui constituent pour le Dr Nadine Casimir une réelle amélioration : le livret thérapeutique, la gestion des rétrocessions* pour les patients ambulatoires qui viennent chercher leurs médicaments à la pharmacie du CHU, la facturation des molécules onéreuses, la gestion des protocoles de chimiothérapie... ».

Toute l'organisation de la Pharmacie est mise à plat

Actuellement un groupe de travail réorganise la délivrance et l'acheminement des médicaments dans les services de soins. L'objectif est d'uniformiser les modes d'approvisionnement, tout en les simplifiant et en diminuant les coûts. Cette nouvelle organisation va largement s'appuyer sur CristalNet. Le réapprovisionnement des stocks de médicaments dans les services pourrait par exemple être automatisé. Tout est mis en œuvre que pour que ceci soit effectif en même temps que l'ouverture de la nouvelle pharmacie en septembre prochain. Les nouveaux locaux seront équipés de stockeurs rotatifs, comme dans certaines officines de ville. La gestion des stocks sera assistée par un logiciel « Copilote ». « Ce nouveau système permettra de dégager du temps pour que les préparateurs puissent être plus présents dans les services afin de jouer pleinement leur rôle de gestionnaire et de conseiller » précise le Dr Pierre Brunel.

Quelques chiffres

Le stock permanent de la Pharmacie comprend 2 000 références de médicaments.

Le chiffre d'affaires du compte médicaments en 2008 représente 30 millions d'euros (16 millions d'euros pour les patients hospitalisés au CHU, 12 millions d'euros de rétrocession* et 2 millions d'euros pour l'ICL).

*Rétrocessions : médicaments non délivrés en officine ou soumis à un double circuit ville-hôpital (traitements pour le VIH, l'hémophilie, le cancer, anti-infectieux,...).



Publi reportage



CMPS Loire Haute-Loire : Une banque spécifique réservée au Monde de la Santé



Daniel BERT,
Radiologue
Président
du Conseil
d'Administration

« Le Crédit Mutuel tire sa force de son organisation indépendante, décentralisée et proche de nos réalités locales. Le Crédit Mutuel Professions de Santé « CMPS », Loire Haute-Loire, regroupe au sein de ses Conseils d'Administration et de Surveillance, des représentants des différents métiers médicaux et paramédicaux. La conjugaison de notre organisation et de notre orientation exclusive à destination des Professionnels de Santé, assure à nos clients sociétaires, un service optimisé et personnalisé, et une très grande réactivité. C'est le fondement même de CMPS Loire Haute-Loire ! »



Pascal DREVET,
Directeur

« Nous sommes nés de la volonté de certains de vos confrères et collègues, Professionnels de Santé, qui ont souhaité mettre en place un réseau bancaire dédié aux acteurs de la santé. Nous avons apporté à nos salariés une formation pointue et spécifique qui leurs permet d'être force de propositions et de répondre au plus juste à vos différents projets mais aussi à vos préoccupations plus quotidiennes. Vous trouverez au CMPS :

- des interlocuteurs qui sauront construire avec vous une relation personnalisée et efficace ;
- une gamme de produits et de services adaptés ;
- un mode de fonctionnement à votre mesure (horaire, disponibilité,...). »



Jean-Claude BARTHELEMY,
Chef du Service
de Physiologie
Clinique et de
l'Exercice, CHU
de Saint-Étienne,
Président
d'Action Neurones
Administrateur

« Au-delà même des techniques bancaires, le CMPS Loire Haute-Loire, a su développer des partenariats actifs avec plusieurs organismes importants pour nos métiers : les associations professionnelles, les institutionnels, les fondations et différents autres organismes. Ces partenariats sont fondés sur la volonté commune de servir le secteur de la santé. »

Crédit Mutuel
Professions de Santé
www.cmps.creditmutuel.fr

35, cours Fauriel - 42100 Saint-Étienne
Tél : 04 77 42 06 20
E-mail : 0739600@cmse.creditmutuel.fr

Les collaborateurs du CMPS Loire Haute-Loire à votre service



Christine COLLANGETTE
Chargée de clientèle



Hervé KNAP
Chargé de clientèle



Adèle HADJALI
Chargée de clientèle



Margot JOUFFRE
Conseillère Accueil

Quelques clés pour comprendre le PRE ou Plan de Retour à l'Équilibre Son fonctionnement – ses projets

plan
de retour
à l'équilibre

Les « instances projet » mises en place pour le suivi
du plan de retour à l'équilibre sont désormais opérationnelles.

Quelles sont les « instances projets » ?

> le Comité de pilotage plan de retour à l'équilibre « COPIL »

(voir sa composition sur le site intranet)

C'est l'instance d'arbitrage du PRE. Il valide les projets proposés par le comité Opérationnel. Il impulse la démarche générale. Le « COPIL » se réunit une fois par mois.

> le Comité opérationnel

(voir sa composition sur le site intranet)

C'est l'instance opérationnelle du PRE. Il s'assure, en lien avec les trois centres de gestion, de la production des résultats issus des projets du plan classés en deux groupes : projets groupes thématiques et projets médicaux.

Ce comité se réunit chaque semaine.

> les 3 centres de gestion

Chaque centre est animé par un directeur : Jérôme Trapeaux, André Decébale et Hervé Chapuis, assisté d'un ingénieur en organisation. Les centres de gestion sont chargés de superviser l'ensemble des projets des pôles concernés.



Quelques exemples de projets en cours

Offre de sous-traitance de stérilisation à la Clinique du Parc :

Ce projet, pour parvenir à cet objectif, fait l'objet de travaux découpés en différentes étapes : le calcul du coût de revient actuel, l'évaluation de la capacité d'absorption d'autres activités par l'unité de stérilisation du CHU, la définition des possibilités d'organisation pour prendre en charge la stérilisation de la Clinique du Parc, ou d'autres. Les différentes étapes permettront de mettre au point une offre de sous-traitance.

Les consultations et secrétariats médicaux d'Ophtalmologie et Gynécologie :

L'objectif de ce travail est d'améliorer l'organisation des consultations et les secrétariats médicaux des services d'Ophtalmologie et de Gynécologie.

Les problématiques principales sont la satisfaction des demandes de rendez-vous externes et internes, la maîtrise des fuites et des délais et l'amélioration de la chaîne de facturation.

Nous vous donnons rendez-vous dans les prochains CHU'mag pour vous présenter la réalisation de certains projets.

Centre de Gestion 1	Centre de Gestion 2	Centre de Gestion 3
Directeur : André Decébale Chargé de mission : Gilles Laroze Ingénieur en organisation : Francis Reymondon -Pôle HINDTRA -Pôle NOL -Pôle TEC -Pôle DUA -Pôle DOCP2 -Pôle CV	Directeur : Hervé Chapuis Chargée de mission : Marie-Caroline Fiore Ingénieur en organisation : Christophe Apard - Pôle Psychiatrie - Pôle Gériatrie - Pôle MULTI - Pôle CMEE	Directeur : Jérôme Trapeaux Chargé de mission : Olivier Savart Ingénieur en organisation : Nadia Revuse - Pôle Biologie - Pôle IMOFON - Pôle Pharmacie - Centre de gestion fédératif des blocs

Le plan de retour à l'équilibre comporte deux grands groupes de projets

	Groupes thématiques	Projets médicaux	Total
Nombre de projets	29	65	94
Résultat financier attendu sur 3 ans	15 M euros	18,5 M euros	33,5 M euros
Pourcentage de projets ayant démarré	62 %	60 %	

Coup de projecteur sur la kinésithérapie au CHU

La kinésithérapie stéphanoise a été mise à l'honneur en ce début d'année 2009 par deux actions qui méritent d'être saluées !

10

LE MAGAZINE DES FEMMES ET DES HOMMES DU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

Lors du congrès annuel de la Société de Kinésithérapie de Réanimation (SKR) en janvier dernier, Guillaume Riffard, kinésithérapeute dans le service de Réanimation du Pr Christian Auboyer, a reçu le prix de la meilleure communication libre.

À cette occasion, il a exposé sa pratique professionnelle autour d'un « *essai d'application des principes du drainage autogène chez le patient intubé ventilé* ». Le prix lui a été remis par Lucie Jacquin, kinésithérapeute dans le service de Réanimation du Pr Fabrice Zéni et vice-présidente de la SKR. En récompense, il va bénéficier d'une formation offerte.

Toujours dans le cadre de ce congrès, Lucie Jacquin anime depuis trois ans un atelier pratique sur la ventilation non invasive adulte.

Elle a par ailleurs présenté aux réanimateurs un poster sur les résultats d'une recherche menée pour la rédaction de son mémoire du Diplôme inter-universitaire d'assistance respiratoire intitulé « *évaluation de la majoration du volume courant expiré lors de l'épreuve de sevrage de la ventilation mécanique comme facteur prédictif de l'extubation* ».

Ces deux professionnels de la kinésithérapie remercient les équipes paramédicales et médicales sans qui leurs réussites n'auraient pas été possibles.



▲ Le « cough assist » - machine aidant à la toux - est utilisé par les kinés de Réanimation dans le désencombrement des patients. Le CHU de Saint-Étienne a été un des premiers à utiliser ce matériel en France.



Pourquoi choisir d'exercer la kinésithérapie à l'hôpital ?

Ces récompenses sont l'occasion de valoriser la profession de kinésithérapeute à l'hôpital qui n'est pas toujours connue et parfois délaissée au profit de l'activité libérale. CHU'mag a rencontré Fabienne Chazot, cadre de santé rééducateur, qui exerce son métier avec passion et nous en parle avec conviction !

« Le kinésithérapeute à l'hôpital devrait être un maillon à part entière de la chaîne de soin car il contribue à la qualité de la prise en charge du patient. Pour Fabienne Chazot, la kinésithérapie n'est pas un médicament que l'on délivre ! La kinésithérapie à l'hôpital est organisée par compétence : pédiatrique, neurologique, orthopédique, respiratoire, ... L'hôpital offre la possibilité au kiné de développer des compétences tout en investissant différents secteurs au cours de sa carrière. L'enrichissement est à la fois pratique et intellectuel : de part la diversité et la complexité des pathologies traitées et la possibilité d'effectuer de la recherche. À l'hôpital, le kiné ne travaille pas uniquement en tête à tête avec le patient, il doit faire partie d'une équipe pluridisciplinaire.

Il travaille en interaction avec les autres acteurs de soin. La prise en charge manuelle au contact du corps du patient permet au kiné une approche clinique et mécanique différente et complémentaire du traitement médical. La recherche menée par Lucie Jacquin prend ici tout son sens. Les différents champs de compétence du kinésithérapeute au sein de la structure hospitalière : récupération de l'autonomie, kinésithérapie respiratoire, prise en charge pré et post opératoire... sont autant d'actions motivantes et valorisantes pour le professionnel. Son seul regret : que la spécificité de leurs compétences ne soient pas reconnues ni valorisées comme c'est le cas pour les infirmiers anesthésistes ou de bloc opératoire diplômés d'État. »

Mission mains propres « Sauvez des vies : lavez-vous les mains »

Dr Pascal Fascia - Unité d'Hygiène inter-hospitalière – service des Maladies infectieuses et tropicales

HYGIÈNE

Lors de la première journée nationale sur l'hygiène des mains organisée le 5 mai 2008, un quick audit sur le port de bagues, bijoux, bracelets, vernis à ongle ou faux ongles a été réalisé auprès des professionnels de santé du CHU de Saint-Étienne. L'équipe de l'Unité d'Hygiène Inter hospitalière a audité 666 professionnels du CHU, toutes catégories socioprofessionnelles confondues.

Un professionnel sur 3 (31%) portait une bague et dans 90% des cas il s'agissait de l'alliance. Un professionnel sur 5 (20,4%) portait un bracelet ou une montre, essentiellement les sages-femmes, médecins, internes et externes de médecine. Moins de 10% des professionnels avaient des ongles longs, 3,2% avaient des ongles vernis et 0,8% portait des faux-ongles. La tenue professionnelle comprenait des manches longues chez 8,7% des professionnels, essentiellement parmi les médecins, internes et externes de médecine. Il était notamment retrouvé une tenue civile à manches longues sous la tenue professionnelle chez 27% des médecins/internes et 47,8% des externes. Un taux de conformité globale pour l'hygiène des mains a été calculé par catégorie socioprofessionnelle : ce taux comprend l'absence de bague et bracelet, des ongles courts et non vernis (et sans faux-ongle !) ainsi que des manches courtes. Il correspond au pré-requis demandé pour obtenir une bonne hygiène des mains soit par friction soit par lavage des mains. Ce taux de conformité globale est de 52% pour l'ensemble des personnels du CHU. La palme revient aux étudiants infirmiers avec un taux de conformité globale des mains de 86% (figure ci-contre).

Sensibiliser les professionnels de santé

Cette première journée nationale sur l'hygiène des mains a permis de rencontrer les professionnels de santé sur leur lieu de travail et de répondre à certaines interrogations relatives aux produits utilisés pour l'hygiène des mains (condition d'utilisation, opportunités d'utilisation, modalités de réalisation de la friction). Avec un taux de conformité des mains à 52% des professionnels de santé, nous avons encore une bonne marge de progression dans ce domaine. La charte de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur l'hygiène des mains préconise le non port de bague, y compris l'alliance jusqu'à tolérée, le non port de bracelet/montre, d'avoir les ongles courts et non vernis, le non port de faux-ongles quels qu'ils soient et d'avoir une tenue professionnelle à manches courtes si l'on souhaite réaliser une hygiène des mains qui soit efficace. Cette journée nationale sur l'hygiène des mains a été reconduite le 5 mai dernier et s'est inscrite dans le cadre d'une journée mondiale sur l'hygiène des mains sous l'égide de l'OMS.



« Cette journée a pour but de sensibiliser et de promouvoir l'hygiène des mains auprès des professionnels de santé et des usagers des établissements de santé à travers notamment l'utilisation des produits hydro-alcooliques. »

Pour une hygiène optimale des mains, je n'ai :

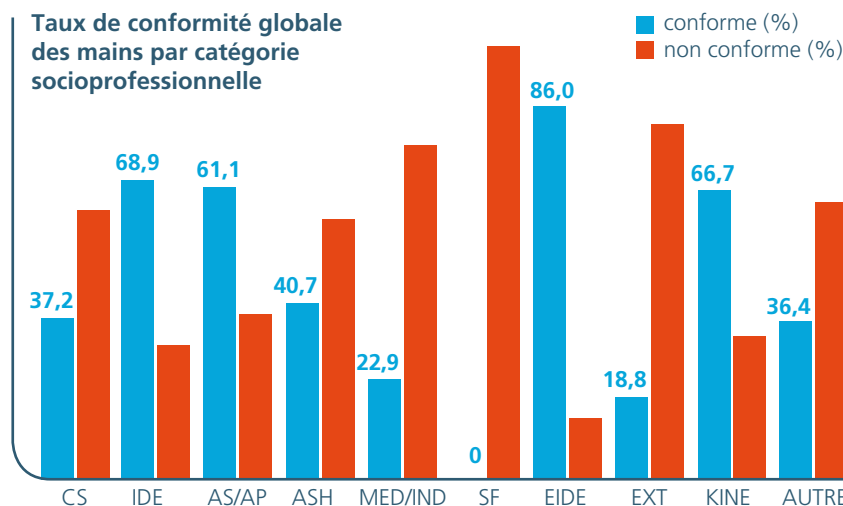
- ni bague
- ni montre, ni bracelet
- ni faux-ongles

Pour une hygiène optimale des mains, j'ai :

- des ongles courts non vernis
- des manches courtes.



Taux de conformité globale des mains par catégorie socioprofessionnelle

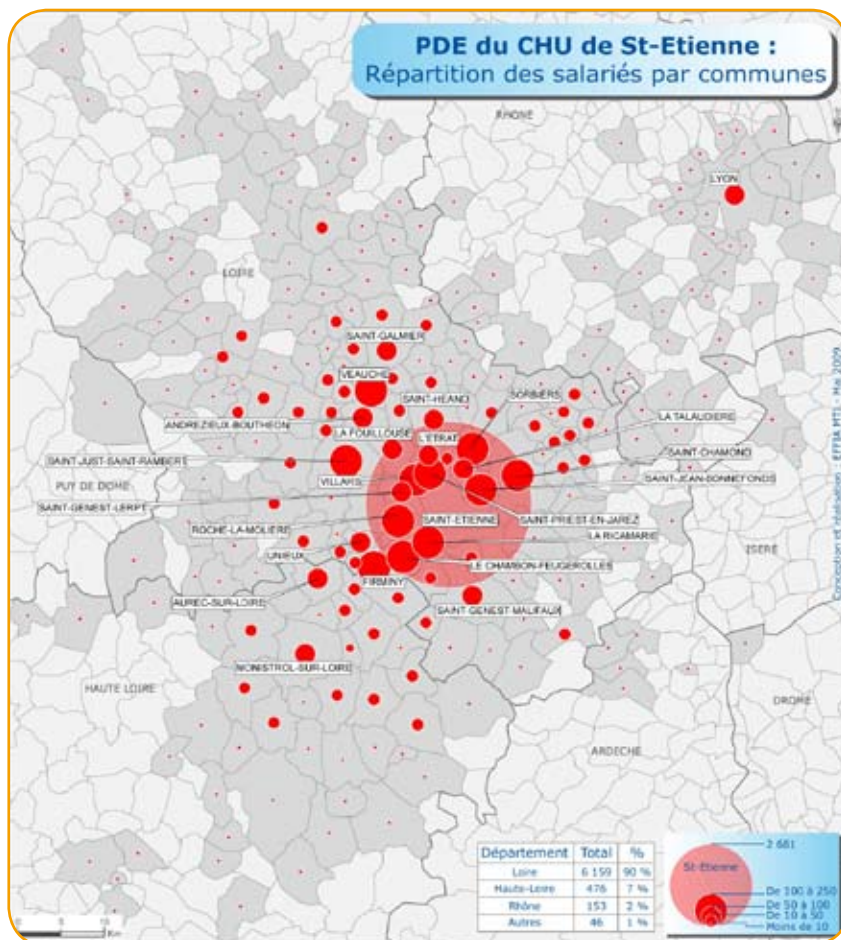


Plan de déplacement d'établissement

Premiers résultats du Plan de Déplacement du CHU

Le diagnostic réalisé dans le cadre du Plan de déplacement du CHU de Saint-Étienne est en cours. Voici les premiers résultats concernant la géo-localisation des résidences des personnels.

12



Cette carte porte sur plus de 6 834 adresses dont 90% sont situées dans le département de la Loire, 7% dans le département de Haute-Loire, 2% dans le Rhône et 1% dans les autres départements.

39% des agents résident dans la ville de Saint-Étienne, 3% à Saint-Chamond et 3% à Saint-Just-Saint-Rambert. Les pourcentages sont beaucoup plus faibles pour les autres communes.

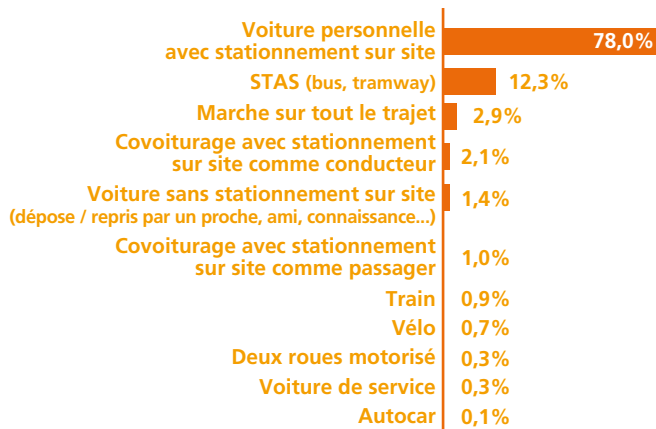
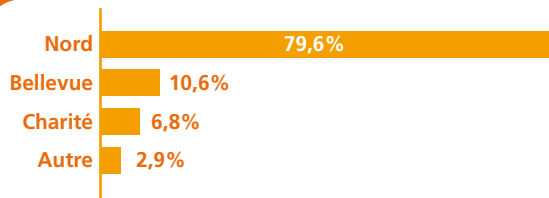
Une cartographie plus fine sera réalisée à l'échelle de l'agglomération stéphanoise afin de mieux appréhender le niveau d'accessibilité au réseau STAS.

Afin de mieux comprendre les habitudes et motivations de déplacement, un questionnaire mobilité a été adressé à l'ensemble du personnel début avril. Le taux de retour est de 22% ce qui peut être considéré comme satisfaisant.

Les premiers résultats de l'enquête concernent plus de 1 400 personnes. Des traitements plus complets sont en cours.

Lieu de travail

Une forte participation du personnel rattaché au site Nord qui représente presque 80% des réponses. Des résultats assez représentatifs des effectifs attribués à chaque site.

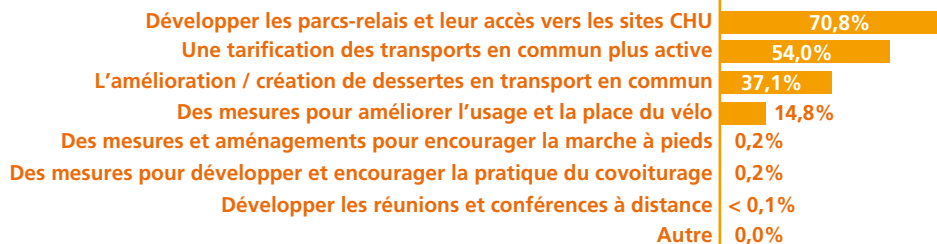


Répartition modale tous modes

La voiture individuelle est le mode de déplacement privilégié du personnel, plus de 78% l'utilisent dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail. Les transports en commun urbains STAS viennent loin derrière avec un peu moins de 13% d'utilisateurs. La part modale de la voiture individuelle pourrait diminuer au profit de modes de transport doux, collectifs ou partagés plus respectueux de l'environnement et moins consommateurs d'espace grâce à la mise en place de mesures adaptées, c'est précisément l'objet du PDE.

Préconisations d'actions

Des attentes fortes sur la mise en place de parcs-relais et sur l'offre de transport en commun (tarification, amélioration des dessertes...).



Une fois le diagnostic finalisé, un plan d'actions sera élaboré et présenté en septembre. Pour réfléchir ensemble à ce plan d'actions, nous vous invitons au groupe de réflexion qui aura lieu le mardi 30 juin 2009 de 14 h à 16 h salle de réunion du bâtiment de Psychiatrie – Hôpital Nord. Pour vous inscrire : isabelle.zedda@chu-st-etienne.fr

innovation



Symposium commun franco-japonais sur l'hadronthérapie. ▲

L'hadronthérapie, une thérapie très innovante

14

LE MAGAZINE DES FEMMES ET DES HOMMES DU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

Le Symposium commun sur la radiothérapie par ions carbone s'est tenu à Lyon les 16 et 17 mars derniers entre les équipes pionnières japonaises et les équipes médicales et scientifiques de l'ensemble des projets européens en hadronthérapie. La communauté internationale intéressée par les 12 années d'expérience du NIRS¹ au Japon, portant sur plus de 5 000 patients, par le projet ETOILE² et les autres projets européens, a participé à cette réunion. Durant ces deux journées particulièrement intenses et communicatives, plus de 30 présentations de très haut niveau ont porté sur les résultats thérapeutiques et les recherches pour l'hadronthérapie.

L'hadronthérapie

L'hadronthérapie est une technique de radiothérapie qui utilise des faisceaux de protons et d'ions carbone pour détruire la tumeur. Ces particules offrent une grande précision balistique de la distribution de la dose ainsi qu'une meilleure protection des tissus sains. L'hadronthérapie par ions carbone, destinée à traiter les tumeurs radio-résistantes et inopérables, est plus innovante et présente une efficacité biologique double ou triple.

À Lyon, ETOILE sera le premier centre français d'hadronthérapie par ions carbone dont la construction pourrait débuter fin 2010.

Devant l'intérêt de cette technologie, l'État apporte son soutien à un centre médical national mixte (protons et ions carbone). Le Centre ETOILE entrera en fonction d'ici 2014.

Aujourd'hui, le projet est engagé dans les phases successives d'un dialogue compétitif dont le troisième et dernier tour interviendra fin 2009 pour désigner le partenaire privé qui aura la charge de construire, équiper puis exploiter le centre. Les motivations des porteurs du projet restent intactes car l'équilibre économique du centre est fondé sur des valeurs consolidées.

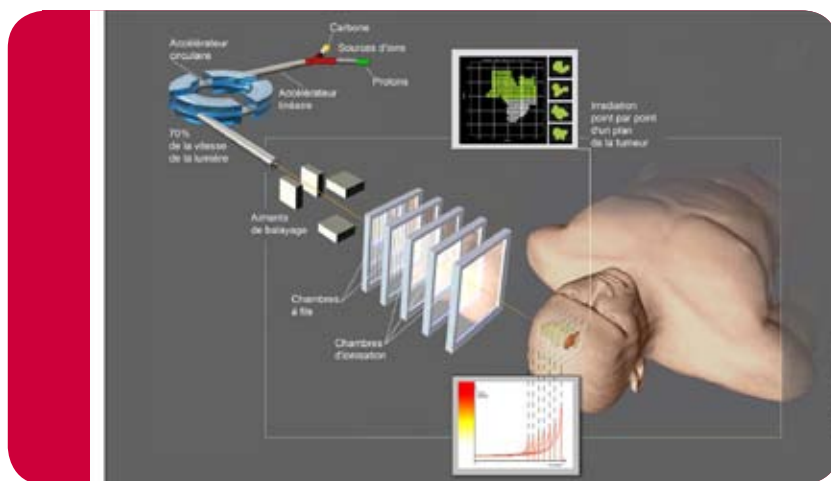
8 centres dans le monde

Le Pr J. Balosso, directeur du centre national ETOILE, est d'autant plus confiant que la technologie poursuit sa progression au niveau international. Lors de ce symposium, un état d'avancement de tous les centres européens a été dressé. En Allemagne, un centre s'achève et accueillera son premier patient en septembre ; deux autres centres y sont attendus pour 2010 et 2013. En Italie, les premiers traitements sont prévus pour 2010. L'Autriche ouvrira d'ici quatre ans un centre mixte financé par l'État. Le Japon, pays le plus avancé dans ce domaine, développe son centre de Chiba.

¹ NIRS National Institute of Radiological Sciences : www.nirs.go.jp

² ETOILE Espace de Traitement Oncologique par ions légers dans le cadre Européen : www.centre-etoile.org

Le CHU de Saint-Étienne, le CHU de Grenoble, les Hospices Civils de Lyon, le Centre Régional de Lutte contre le Cancer Léon-Bérard Lyon, l'Institut de Cancérologie de la Loire, l'Université Claude Bernard Lyon 1 et l'Université Joseph Fourier Grenoble 1 sont impliqués dans la création du Centre ETOILE.





◀ L'Espace des usagers sera un lieu privilégié d'information lors de journées nationales sur la santé.

USAGERS

L'Espace des usagers, un nouvel espace pour l'accueil et l'information des usagers

Depuis le 18 mai, un nouvel espace a vu le jour dans le hall CDG de l'Hôpital Nord : l'Espace des usagers. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un lieu dédié aux usagers à l'hôpital, dont la mise en place est définie par la circulaire du 28 décembre 2008. L'ambition de cet espace est d'aider les usagers à devenir des partenaires à part entière des professionnels de santé, en devenant acteurs de leur santé.

Ce projet est une volonté clairement affirmée du CHU d'accorder une place plus importante aux usagers, toujours dans le but d'améliorer la qualité de la prise en charge du patient. Ce projet tenait à cœur tout autant à Jean-Luc Lepin, directeur aujourd'hui retraité, qui a piloté la démarche avec Josette Cordonnier, responsable de la Bibliothèque des malades et présidente des associations intervenant au CHU.

Ce nouvel espace se veut un espace neutre, à la fois rassurant et convivial pour toute personne venant à l'hôpital – qu'elle soit patient ou visiteur. L'utilisateur peut y trouver un accueil chaleureux, une écoute et un échange auprès des bénévoles qui y assurent une permanence. Les bénévoles l'orientent vers les moyens d'information disponibles, le renseignent si possible ou le dirigent vers les personnes ressources. Cet espace est un trait d'union entre les usagers et les lieux de soins. En revanche, ce n'est pas un lieu de soins (pas d'entretiens médicaux ou psychologiques),

ni un lieu de règlement de conflits ou d'arbitrage, ni de prosélytisme. En l'absence de permanences, des informations sur l'établissement et les associations intervenant au CHU, ou utiles dans certaines démarches (droits des usagers, questionnaire de sortie,...) ou simplement pratiques (plans, horaires de tram,...) sont en libre-service. Tous les après-midi de 14 h à 17 h du lundi au vendredi, les bénévoles de quelques associations* volontaires et une représentante des usagers y assurent des permanences pour accueillir les usagers. La liste des permanences est affichée à l'entrée du local. Un accueil individualisé est également possible dans un bureau dédié, jouxtant l'espace des usagers. Il est primordial pour le CHU de faciliter l'intervention des associations, sans lesquelles l'Espace des usagers ne pourrait par ailleurs fonctionner. L'Espace des usagers est un moyen pour les associations de se faire connaître et une opportunité pour créer des relations entre elles et les professionnels de santé.



« L'Espace des usagers est un lieu neutre où les personnes hospitalisées et leurs familles vont trouver un accueil, une écoute, une information apportée par des associations connaissant bien leurs sujets ».

Josette Cordonnier – présidente des associations et responsable de l'Espace des usagers conjointement avec la direction de la Qualité et des Risques.

*Associations assurant des permanences : Association Synapse, Fédération des motards accidentés, Association des Insuffisants Rénaux, UFC Que Choisir, la Maison de Jonathan, la Bibliothèque des malades, Association des Sclérosés en Plaques, Association Française des Malades et des Opérés Cardiovasculaires.



On peut être
 professionnel de la santé
 et avoir besoin d'un
diagnostic personnalisé
 à chaque instant de sa vie.

Mutuelle, assurance, épargne, financement...

à la MACSF, les services pour votre vie privée
 sont aussi efficaces que ceux que nous
 vous proposons pour votre vie professionnelle.

www.macsfr.fr

☎ 3233* ou 01 71 14 32 33

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé



Notre vocation, c'est vous.

Mutuelle Assurance Epargne Financement